

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Yannick-Marie ESCHER

Renouveler le catholicisme ? : autour d'une revue
sociale et religieuse : L'Eveil (1908-1912)

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 2002, tome 97a, p. 26-44

© Abbaye de Saint-Maurice 2014

RENOUVELER LE CATHOLICISME ?

AUTOUR D'UNE REVUE SOCIALE ET RELIGIEUSE

L'ÉVEIL (1908-1912)

« Renouveler le catholicisme »*, tel est bien l'enjeu de certains milieux catholiques au tournant du XX^e siècle. Sans être trop schématique, on pourrait dire que ce renouvellement oscille entre l'ultramontanisme et le libéralisme. Entre ces deux écueils, on peut pourtant distinguer des hommes qui refusent la routine d'autrefois et les moyens ordinaires sentant la décrépitude de la vieillesse. La crise, au sens propre du terme, qui secoue l'Église durant cette période demande du nouveau, de l'extraordinaire. Ces hommes, tant clercs que laïcs, refusent de prendre « leurs quartiers d'hiver dans les sacristies ou les sanctuaires, où entourés d'une petite troupe de fidèles », ils pourraient « se préserver, eux et leurs amis, de la contagion envahissante¹ » du siècle.

Nous connaissons bien les noms de ces hommes : le R. P. Lacordaire, Fré-

déric Ozanam, le comte de Montalembert, Monseigneur Ketteler de Mayence, les cardinaux Lavignerie d'Alger, Manning de Westminster, Gibbons de Baltimore, Mermillod de Fribourg et surtout le pape Léon XIII. A l'ombre de ces « géants », il y eut aussi une multitude de personnes, d'œuvres et de relais pour « réconcilier l'Église avec le Siècle ».

Nous nous proposons d'étudier un « épisode » de cet essai de renouvellement de la culture catholique en Suisse romande et en Valais avec la revue *L'Éveil* fondée par le chanoine Joseph Mariétan de l'Abbaye de Saint-Maurice.

Nous brosserons, brièvement, le tableau de la situation sociale du Valais à la charnière des XIX^e et XX^e siècles. Puis dans un second temps, nous étudierons le milieu et les personnes qui ont préparé directement ou indirectement l'avènement d'une revue sociale et religieuse. Finalement nous analyserons la revue en elle-même et essayerons de retracer son parcours et sa chute. En conclusion, nous nous interrogerons sur les raisons de l'échec apparent d'une telle entreprise.

* Cet article a été présenté dans le cadre du séminaire « Les cultures politiques en Suisse (XIX^e et XX^e s.) », dirigé par M. F. Python, professeur d'histoire contemporaine, générale et suisse à l'Université de Fribourg.

LE VALAIS AU TOURNANT DU XX^e SIÈCLE²

Au XIX^e siècle, le Valais ne connaît pas de classe ouvrière au sens strict du terme, mais au tournant du XX^e siècle une rapide industrialisation va voir le jour.

On pourrait choisir comme date symbolique le 29 septembre 1891, jour où l'État du Valais accorde la première concession hydraulique. Dès lors, les concessions vont se succéder, l'industrie lourde va commencer à s'installer dans la plaine et l'on va effectuer le percement du tunnel du Simplon achevé en 1906. Les industries vont se concentrer en plaine dans les centres de Sierre, Chippis, Sion et Monthey.

En 1890, on ne compte que 15 établissements soumis à la loi sur les fabriques ; en 1917, ils sont au nombre de 91. Entre 1891 et 1928, l'État accorde 134 concessions hydrauliques, ce qui représente le 20 % des forces exploitées en Suisse. À Chippis, de 1908-1916, on passe de 1 à 1'250 fours à aluminium. L'industrie chimique bâloise s'installe à Monthey en 1908 et son chiffre d'affaires augmente de façon exponentielle durant les cinq premières années. En 1908, elle produit pour fr. 375'000.- d'indigo, ce chiffre passe à 1,5 million en 1909 et à 4 millions en 1913.

Le nombre des ouvriers passe de 640 en 1895 à 7'919 en 1917. Une grande majorité de travailleurs est tout d'abord composée de paysans dont le travail de la terre n'assure plus un revenu décent. Il s'agit du type de paysan-ouvrier qui ne réside pas dans les centres urbains mais qui rentre chaque

jour dans leurs vallées. Parallèlement on assiste à l'accroissement du nombre de travailleurs ne vivant que de leur travail en usine. Ils sont généralement étrangers au canton ou viennent d'Italie et de Savoie. En 1899, on recense 8'977 travailleurs étrangers en Valais. L'augmentation des travailleurs étrangers est en partie due au percement de la voie du Simplon. Le Conseil l'État se voit dans l'obligation de créer une commission de trois membres afin d'assurer de bonnes conditions de vie et d'hygiène aux travailleurs. De plus, une école de langue italienne ainsi qu'une aumônerie sont ouvertes afin de répondre aux besoins des ouvriers.

L'encyclique *Rerum novarum*, publiée en 1891, par Léon XIII eut peu d'impact en Valais. Il faut dire que les premières ébauches de syndicats ont été mises en place par des travailleurs extra-cantonaux et que les Valaisans, tant ouvriers-paysans que politiciens craignent d'y voir un élément déstabilisateur. Pour tout dire, ils ne comprennent pas vraiment les problèmes sociaux qui semblent étrangers au Valais traditionnel et conservateur. Les milieux catholiques regroupés dans la *Pius Verein* fondé en 1861 conserve une attitude plutôt paternaliste face au monde ouvrier. La section sédunoise se distingue, toutefois, en fondant une caisse maladie en 1895.

Dans ce contexte, on peut comprendre que la Fédération romande a de la peine à s'implanter en Valais. Lors de son assemblée générale le 22 septembre 1893 à Vevey, le chanoine de Cocatrix représente les deux sections valaisannes, Vouvry et Bagnes. Le

25 juillet de la même année, la Fédération romande tient ses assises à Saint-Maurice afin de donner une impulsion au mouvement en Valais. En 1896, le chanoine Paul Bourban de Saint-Maurice publie une brochure au titre significatif concernant le changement des mentalités qui est en train de s'opérer : *L'Église et la question sociale*. En 1897, Monseigneur Jardinier, évêque de Sion, publie une lettre pastorale afin d'encourager la création des associations de jeunesse sous la houlette du curé. Cependant, la préoccupation du clergé valaisan n'est pas de sensibiliser la jeunesse aux questions sociales mais plutôt de la préserver du « radicalisme ». En 1903, la Fédération romande ne compte que 135 membres valaisans répartis en 5 sections sur un total de 4405 membres et de 37 sections.

Les événements semblent prendre une autre tournure dès 1904. Les 10 et 11 septembre se tient à Sion le congrès de l'Association catholique suisse qui va fusionner avec la Fédération romande et le Männer und Arbeitverband pour for-

mer l'A. P. C. S. (Association populaire catholique suisse). Cette date marque le début effectif du catholicisme social en Valais.

LE CHANOINE JOSEPH MARIÉTAN

Joseph Tobie Mariétan est né le 2 février 1874 à Val d'Illiez en Valais. De 1888 à 1894, il effectue ses classes secondaires au Collège de l'Abbaye de



Mgr Joseph Tobie Mariétan (1874-1943).

Saint-Maurice où il est remarqué pour ses excellents résultats. En 1890, il devient membre de la société d'étudiants du collège, l'Agaunia. Il présidera aux destinées de cette société durant l'année scolaire 1893-1894. Après avoir obtenu sa Maturité, il commence le noviciat chez les chanoines de Saint-Maurice, le 28 août

1894. Il émet ses vœux simples le 4 septembre 1895 et commence le cycle des études de théologie à l'école abbatiale. Il devient membre de la Fédération romande³ en 1897 et participe aux Semaines sociales en France⁴. Le 4 septembre

1899, Joseph Mariétan est revêtu du ca-mail rouge des chanoines en faisant sa profession solennelle perpétuelle au chœur de l'antique Abbaye. Il est ordonné prêtre un an plus tard et part pour Fribourg où ses supérieurs l'envoient poursuivre des études⁵. En 1900, il obtient un doctorat en philosophie avec une thèse portant sur « Problème de la classification des sciences d'Aristote à St-Thomas⁶ ».

De retour à l'Abbaye, il est nommé professeur de la classe industrielle et surveillant à l'Internat. En 1901, il fonde avec quelques étudiants le Groupe d'études sociales qui deviendra ensuite le Cercle d'études sociales. Ce dernier sera supprimé en 1907⁷. Parallèlement, il fonde, en 1903, un autre groupe d'études avec M. Charles Haegler pour les jeunes de la ville de Saint-Maurice, le Cercle social de Saint-Maurice⁸. La même année, il s'engage activement aux côtés de son confrère le chanoine Louis Cergneux afin de le soutenir dans la fondation de l'Œuvre Saint-Augustin pour la diffusion de la bonne presse⁹. En 1905, il est membre du premier comité de la fédération cantonale de l'A. P. C. S. En réponse au *Motu proprio* sur la musique sacrée (22 novembre 1903) de Pie X, le chanoine Mariétan crée en novembre 1907 une chorale grégorienne au collège. Ne s'arrêtant pas en si bon chemin, il se fait l'apôtre de la fondation des Céciliennes dans le Valais romand¹⁰. En 1908, il reprend la revue du Collège, *Les Échos de Saint-Maurice* ; il la transforme en une revue sociale et religieuse : *L'Éveil*. Il est nommé professeur de rhétorique en 1909¹¹.

UNE LENTE PRÉPARATION

Comme le rappelle, fort justement, J.-F. Sirinelli dans un article consacré aux intellectuels, citant J. Julliard : « les idées ne se promènent pas toutes nues dans la rue¹² ». La dimension sociale engagée de la revue *L'Éveil* a été préparée par le milieu dont elle est issue : l'Abbaye de Saint-Maurice et son collège.

Nous retiendrons ici plusieurs « moments » de ce milieu culturel particulier qu'est l'antique monastère au tournant du XX^e : tout d'abord l'action sociale d'un précurseur, le chanoine Gard, puis la publication d'une conférence du chanoine Paul Bourban, dans le sillage de *Rerum novarum*, ensuite les activités des chanoines Cergneux et Mariétan, et pour finir, le Cercle d'études sociales et *Les Échos de Saint-Maurice*.

Un précurseur : le chanoine Gard

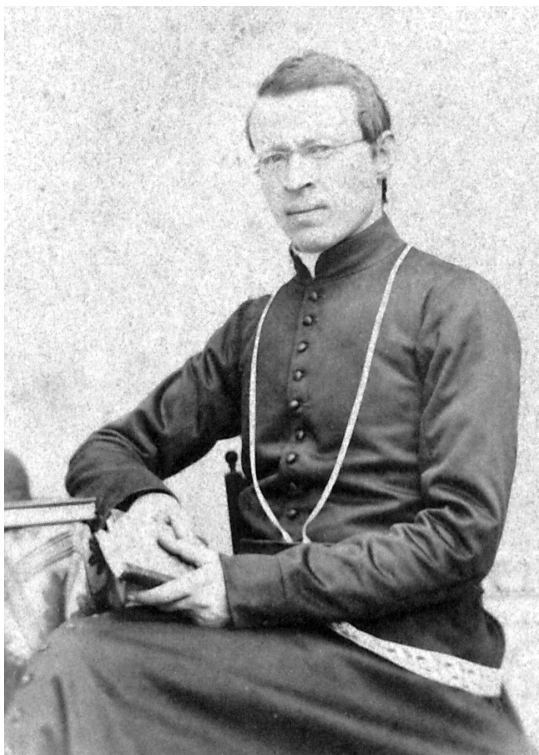
Maurice Eugène Gard est né en 1824 à Bagnes, entré à l'Abbaye en 1841, il étudie la philosophie à Rome de 1844 à 1845. À la suite du *Sonderbund*, l'État du Valais ayant rassemblé à Sion l'enseignement de type gymnasial, le chanoine Gard est choisi comme professeur de philosophie. Le succès du jeune professeur fut tel, qu'il dut donner des cours aux adultes de la capitale valaisanne. On peut y voir l'embryon des futurs Cercles d'études. En effet, contrairement à la mentalité ecclésiastique ambiante, le chanoine Gard connaissait la philosophie contemporaine qu'il réfute ou affine à l'aide de la synthèse thomiste. En 1859, le collège se retrouve à nouveau dans les murs de

l'Abbaye et le chanoine est rappelé à Saint-Maurice, où il a pour élève le futur chanoine Bourban¹³.

Lors de son professorat à Sion, il a vu des enfants abandonnés. Il réagit en établissant en Valais les Conférences de saint Vincent de Paul et l'Œuvre de la Sainte-Enfance. En 1859, lors d'une réunion des deux sociétés, il expose son projet de créer un orphelinat pour les filles près de la chapelle des Martyrs à Vérolliez. Les ordinaires de Sion et de Saint-Maurice, ainsi que l'État du Valais approuvent ce projet et le soutiennent. C'est ainsi que le 8 septembre 1861 l'orphelinat de Vérolliez est inauguré par Monseigneur Étienne Bagnoud, Abbé de Saint-Maurice. Même si cette œuvre sociale ne semble pas originale, elle l'est dans sa forme. Il s'agit, en effet, d'un orphelinat centralisé pour le Valais et dans chaque district du canton le préfet est responsable de cette œuvre : il doit organiser les quêtes et trouver des familles d'accueil pour les enfants. Afin de s'occuper des orphelins, le chanoine Gard fonda une nouvelle congrégation religieuse, les Sœurs de Saint Maurice¹⁴.

En 1879, on adjoint à la fondation de Vérolliez un orphelinat de garçons et un asile de vieillards, qui ne connaîtront par la suite de grandes vicissitudes.

Avant de quitter ce monde, en 1890, le chanoine Gard crée encore



Le chanoine Maurice Eugène Gard (1824-1890).

deux filiales de Vérolliez en France, à Nîmes et à Aigues-Mortes¹⁵.

Le chanoine Bourban et la question sociale

Le 4 octobre 1894, le chanoine Pierre Bourban présente un mémoire, lors d'une réunion de la Société helvétique de Saint-Maurice¹⁷, qui a pour sujet la question la sociale. Le texte de cette intervention sera édité à Fribourg deux ans plus tard sous le titre de « L'Église et la question sociale¹⁸ »

Le thème de cette conférence n'est pas original depuis l'encyclique *Rerum novarum* de Léon XIII ; l'originalité ré-

side plutôt dans la manière de traiter le sujet et de le présenter au milieu intellectuel local puis, par le biais de sa publication, aux intellectuels de Romandie.

L'encyclique sociale fut plutôt timidement accueillie en Valais tout comme en Suisse romande du reste¹⁹. On pouvait sans doute reprocher ou du moins faire remarquer le caractère novateur du texte qui ne pouvait que déranger un milieu conservateur comme le Valais. La remarque incisive que relève Jacques Francisque, une dizaine d'années plus tard illustre bien cette attitude frileuse : « Aux yeux de certains hommes l'Église, il suffit de s'intéresser à ceux qui peinent et qui souffrent et cela autrement que par la méthode traditionnelle de l'aumône directe et de la prédication de la patience, pour être taxés d'apostats et se voir adresser je ne sais quels autres aimables qualificatifs²⁰ ! » Le chanoine Bourban se propose en fait de justifier historiquement *Rerum novarum*, dont il n'hésite pas à écrire qu'elle est comme « la porte d'or où le Souverain Pontife a pu rentrer pour le quart d'heure d'un pied seulement, dans ce champ d'interventions en faveur des faibles²¹ ». On peut relever que le chanoine Bourban définit l'encyclique comme un début timide d'action sociale qu'il envisage tel un « champ d'interventions ».

La suite de la conférence se propose de « montrer comment les faibles et les pauvres ont été, dans les âges chrétiens, soustraits aux tribunaux civils pour n'être jugés, dans leurs intérêts civils, que par leur Mère la sainte Église²² ». Il illustre cette première par-



Le chanoine Pierre Bourban (1854-1920).

tie en présentant par « divers recours au Pape, et spécialement par deux recours de la part de la commune de Salvan, comment l'opprimé du moyen âge pouvait passer par-dessus son seigneur et les tribunaux du pays pour aller porter sa cause directement au Souverain Pontife²³ ». Il justifie ses points de vue par différentes citations des Pères de l'Église,

des théologiens médiévaux ainsi que par un arsenal de citations du *Corpus Juris Canonici*.

Il termine son étude historique en relevant les deux dangers qui menacent la vie sociale à son époque et déjà stigmatisés par Léon XIII. Tout d'abord le capitalisme « sauvage » qui traite l'ouvrier comme une machine et qui est uniquement motivé par le gain. Il y voit un manque de respect de la dignité humaine. Ensuite, il montre du doigt le monde ouvrier « dont on a ravi la foi et amoindri les lumières de la raison²⁴ ». Ceux-ci réclament des droits qui sont souvent mêlés à « leurs appétits déchaînés ». Cette tension peut provoquer une grande perturbation sociale. C'est pourquoi, il préconise une solution : « Le Pape, et le Pape Roi, appuyé par les gouvernements, placé, l'Évangile à la main entre ces deux armées menaçantes. Le Pape disant aux uns et aux autres leurs droits, mais bien plus encore leurs devoirs²⁵ ».

Par-delà cette étude historique, le chanoine Bourban semble inviter ses auditeurs puis ses lecteurs à prendre au sérieux l'encyclique de Léon XIII, en leur montrant qu'elle n'innove pas quant au fond mais seulement quant à la forme et qu'il est vital de réagir.

Le chanoine Louis Cergneux

Le chanoine Louis Augustin Cergneux est né le 16 avril 1867 à Salvan. Après une formation commerciale, il entre à l'Abbaye le 4 août 1889. Ordonné prêtre en 1894, il occupe ensuite divers postes au collège, notamment surveillant de l'internat, professeur et directeur de la Congrégation des Enfants de Marie.

En 1899, il fonde *Les Échos de Saint-Maurice*. Ces derniers seront d'abord imprimés, par ses soins, dans sa cellule de chanoine. En 1900, il laisse la petite « imprimerie » à l'Abbaye et installe une nouvelle presse à l'Avenue des Terreaux dans une vieille bâtisse. Il s'adjoint quelques jeunes filles, dont Marie-Thérèse Sidler, qui deviendront



Le chanoine Louis Cergneux (1867-1931).

les fondatrices de l'Œuvre Saint-Augustin. En 1903, il fonde avec Charles Haegler le *Nouvelliste*. Du côté de l'Abbaye, le chanoine Cergneux trouve surtout de la méfiance même s'il est encouragé par son confrère le chanoine Joseph Mariétan. En 1903, il expose son projet à Monseigneur Paccolat et au discrétore :

Monseigneur, je vais prononcer une parole grave, mûrie par la réflexion et la prière : Dieu m'appelle à travailler à sa gloire et au salut des âmes dans le ministère des œuvres.

(...) *J'abrège, Monseigneur, et vais droit au fait : je sollicite humblement de votre Grandeur, mon Supérieur et mon Père, pour ce qui me concerne, l'autorisation :*

1. *de créer, en compagnie de M. le chanoine Nantermod l'Œuvre de la Bonne Presse à Saint-Maurice et à Sion ;*

2. *de former à cet effet des personnes qui se voueraient à l'Œuvre ;*

3. *de créer ensuite un asile pour les vieillards pauvres et abandonnés du Bas-Valais.*

Ce sont les trois points essentiels qui rentrent, d'ailleurs j'en ai la certitude, dans les vues du clergé valaisan, lequel saluera avec joie la naissance de ces œuvres.

4. *œuvre des orphelins,*

5. *œuvre pour les vocations,*

6. *œuvre pour la visite des malades et des pauvres, et apprendre l'ordre et l'économie de travail.*

J'ouvre ici une parenthèse. Il ne faudrait pas, Monseigneur, vous laisser influencer par cette crainte, que j'entends si souvent, d'endetter l'Abbaye. L'Abbaye n'entrera pour rien dans la question matérielle de ces œuvres, si telle est sa volonté. Quant au côté moral, par ma participation, elle ne peut qu'en tirer des avantages de popularité. On aime les œuvres de bienfaisance et, malheureusement, elle n'est que trop accréditée la légende d'une Abbaye qui ne fait rien pour les pauvres et ceux qui souffrent. Serait-ce là un apostolat superflu ?

(...) *Je vous laisse, Monseigneur, à ces réflexions que je place dans le Cœur adorable de Jésus à qui d'avance toutes ces œuvres sont consacrées. Je rappellerai en finissant un mot de Léon XIII aux prêtres français : « Soyez aux œuvres du peuple ». Attendant de votre sagesse cette permission qui aura, j'en suis sûr, d'heureux fruits pour les âmes. La bonne presse sera opposée à la mauvaise, les enfants et les vieillards seront logés et nourris, l'âme et le corps de nos frères seront secourus, et nous mériterons avec la recon-*

naissance des gens de bien, la récompense que Dieu a promise à ceux qui travaillent à soulager ses membres souffrants. « Ce que vous aurez fait au dernier de mes frères, je le regarderai comme fait à moi-même²⁶. »

La lettre du chanoine Cergneux, dont nous avons cité de larges extraits, nous renseigne sur l'émulation sociale qui règne à l'intérieur des murs de l'antique couvent ainsi que les tensions qui en résultent entre ce que nous pouvons appeler les « anciens » et les « modernes ». Les tensions vont aboutir à l'éloignement du chanoine Cergneux, nommé, un mois après cette lettre, vicaire au Châble dans la vallée de Bagnes. Les œuvres sociales, ainsi que *Les Échos*, sont confiées au chanoine Mariétan.

Le Cercle d'études sociales

En décembre 1901, comme déjà mentionné, le chanoine Joseph Mariétan, avec l'aide de quelques étudiants, fonde le Groupe d'études sociales qui deviendra rapidement le Cercle d'études sociales. Notons au passage que la fondation d'un tel groupement n'est pas insolite en Suisse romande. La fonction de ce genre de cercles a été définie par l'*Association catholique – revue des questions sociales et ouvrières* : « Un groupement assez restreint, très fermé et strictement confessionnel, composé de jeunes gens, discutant et étudiant entre eux certaines questions qui, par la fréquence de leur rappel, finissent par devenir de ces questions vitales qu'il n'est pas permis à un citoyen éclairé d'ignorer²⁷. »

La direction du Cercle est assumée par le chanoine Mariétan secondé de ses

confrères : les chanoines Chambettaz, Grob et de Werra.

La fondation du Cercle est saluée jusqu'en France par les revues sociales : *Le Sillon* ; *L'Aube*, l'organe des Cercles d'études de Seine-et-Oise ; ainsi que par la *Chronique du Sud-Est*.

Les sujets d'études proposés aux membres pour la première année sont assez significatifs des préoccupations de l'heure : la question sociale, les impôts, la légitimité, l'utilité sociale de la vie retirée et solitaire, la liberté et les libertés, la Question romaine, etc.

Dès 1903, le Cercle se dote de statuts et précise ses buts par de la plume de Simon Brahier, étudiant en Humanités. La définition « classique » et finalement assez neutre de l'Association catholique est remplacée par une vision plus large de l'action du Cercle : « Préparer les membres par l'étude des questions religieuses et sociales au rôle qu'ils sont appelés à jouer dans la vie pratique, pour la défense des intérêts religieux, intellectuels et matériels du peuple²⁸ ».

De cette définition, on peut déjà dégager les trois axes fondamentaux de l'action du chanoine Mariétan : le spirituel, l'intellectuel et le social. Nous retrouverons ces trois centres d'intérêts présents implicitement dans *Les Échos de Saint-Maurice* et dans *L'Éveil*.

Le livre de base pour les réunions hebdomadaires du cercle est le célèbre *Catéchisme social* du R. P. Léon Dehon, qui est largement utilisé dans les Cercles de France et de Suisse²⁹.

Le Cercle d'études sociales est admis, en juin 1903, au sein de la Fédération romande en session à Romont³⁰.

Il semble que le Cercle n'ait pas « pris » dans le terreau du collège. Le nombre de participants reste assez faible, entre dix et quinze. De plus, en lisant entre les lignes les réponses aux critiques et les chroniques du collège, on peut discerner un souci constant de justifier l'action du Cercle aux yeux de l'institution. Il faut dire que ce genre de groupement fait directement concurrence à la « toute-puissante » Agaunia, la société d'étudiants du collège. Après six ans d'activités, le Cercle d'études sociales disparaît discrètement de la scène du collège. Il ne faut cependant pas négliger le fait que le Cercle fut, sans doute, le laboratoire où s'est élaboré le projet qui devait voir le jour un an après sa disparition : *L'Éveil*.

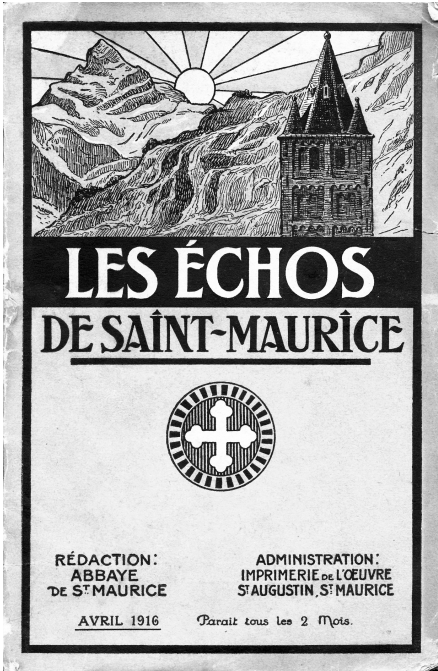
Les Échos de Saint-Maurice

En 1899, le chanoine Louis Augustin Cergneux lance l'idée d'une revue pour le collège afin de servir de lien avec les anciens élèves. Il cherche des collaborateurs parmi les étudiants du collège ainsi que chez les anciens, il trouva à Fribourg deux jeunes universitaires pour collaborer à la nouvelle publication : *Les Échos de Saint-Maurice*. Le chanoine Cergneux est aidé dans sa tâche rédactionnelle par un de ses confrères, le chanoine Eugène Gross³¹.

Dès la deuxième année de publication, la rédaction décide d'élargir le rayon d'action de la revue en « offrant aux jeunes le moyen d'essayer leur plume » et à tous, « l'occasion de semer des idées, de développer le goût de la bonne et saine littérature³² ». Le nombre de pages va par ailleurs progressivement augmenter : de seize, il passe à

vingt-quatre, puis à trente-deux.

Dès 1903, sous l'influence du chanoine Mariétan, les pages des *Échos* vont faire une large place aux problèmes sociaux. Cette maturation marque aussi « une prise de pouvoir progressive » du chanoine Mariétan au sein de la rédaction.



Dans l'article liminaire de décembre 1907, le chanoine Mariétan relate brièvement les différentes étapes des *Échos* et annonce la fondation d'une nouvelle revue : *L'Éveil – revue sociale et religieuse*.

Il faut relever que ce changement d'orientation a été préparé dès 1905 par une série d'articles du R. P. Bernard Burquier sur l'utilité de la presse catholique³³, par un article de Pierre L'Er-

mite³⁴ ainsi que par le chanoine Mariétan lui-même qui affirme que le rôle de la presse catholique est de « combattre l'influence de la mauvaise presse et étendre le règne de Jésus-Christ³⁵ ».

Synthèse

Comme on a pu brièvement le constater, le milieu intellectuel et spirituel de l'Abbaye de Saint-Maurice a offert un terrain propice à l'avènement d'une revue à caractère social qui ne serait en fait que la vitrine extérieure de cet apostolat. Cependant on doit aussi relever qu'une telle option ne va pas de soi. Même si le chanoine de Cocatrix représente les deux sections valaisannes de Vouvry et de Bagnes au congrès de la Fédération romande en 1893, il n'est pas représentatif de l'Abbaye. L'idée d'une action sociale reste l'apanage d'un petit nombre de chanoines, parmi lesquels les chanoines Gard et Bourban font figures de précurseurs.

L'apostolat par les œuvres au sein de la communauté des chanoines s'appuie sur le chanoine Mariétan ainsi que sur le chanoine Cergneux, qui sont les chevilles ouvrières au tournant du XX^e de l'action sociale autour de l'antique monastère.

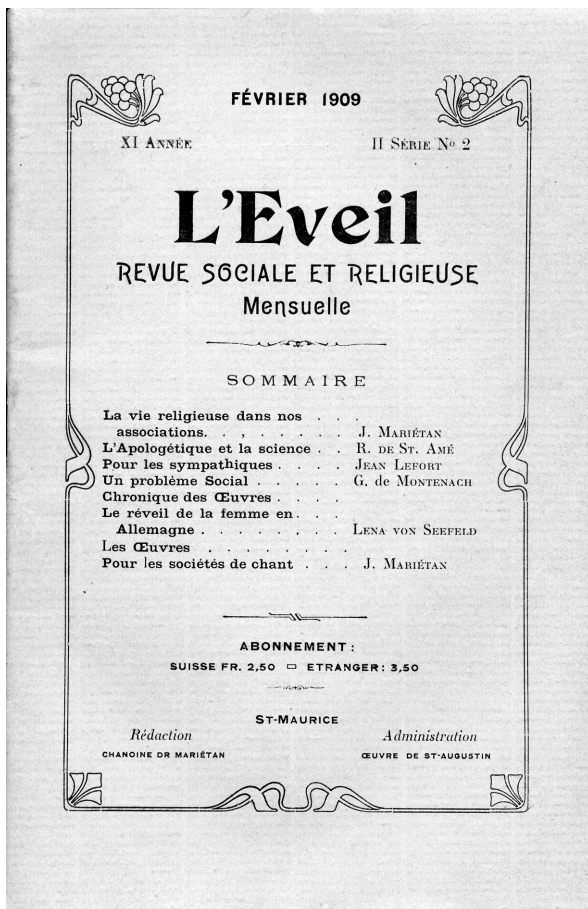
UNE REVUE SOCIALE ET RELIGIEUSE : *L'ÉVEIL*

En abordant l'étude directe de la revue du chanoine Mariétan, nous nous trouvons devant le problème des sources. Le fonds de Monseigneur Mariétan aux archives de l'Abbaye de Saint-Mau-

rice ne conserve aucun document antérieur à son sacre en 1914, si ce n'est une quinzaine de lettres du chanoine Cergneux datant de 1904 et quelques notes de cours universitaires. Les archives de l'Œuvre Saint-Augustin, ne conservent aucun document concernant *L'Éveil*, dont l'Œuvre assurait l'impression et l'administration. Le fonds de l'Association populaire catholique suisse, conservé aux archives de l'État de Fribourg nous fournit quant à lui quelques maigres renseignements que nous essayerons d'exploiter au mieux. Les archives du Baron de Montenach conservées à la bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg ne nous ont pas été d'un grand secours. Nous n'avons pu, hélas, leur consacrer beaucoup de temps dans le cadre de la préparation de cet article.

Le but

Dans le dernier numéro des *Échos de Saint-Maurice*, en décembre 1907, le chanoine Mariétan annonce et définit la ligne de la future revue. Il souligne que la publication à venir devra travailler sur le terrain social, elle fera une place plus large à tout ce qui touche au mouvement social. Le public-cible est représenté par les jeunes afin de les initier et de les documenter pour la création



d'œuvres sociales. De plus, il annonce la création d'une « chronique des œuvres » existantes, afin de stimuler de nouvelles créations. La chronique a aussi pour but de faire pièce au mouvement socialiste, comme le relève le rédacteur dans le premier numéro de *L'Éveil*³⁶. Il refuse d'enfermer la revue dans un horizon purement valaisan et veut l'ouvrir d'emblée à toute la Suisse romande³⁷.

On peut remarquer que le but de cette revue est double, dans l'esprit du

chanoine Mariétan. Tout d'abord il s'agit d'une œuvre de propagande pour doctrine sociale et ensuite un aiguillon stimulant pour susciter de nouvelles forces vives au sein de la jeunesse.

« Le manifeste » de l'abbé Weinsteffler

Dans le premier numéro de la nouvelle revue, l'abbé Laurent Weinsteffler signe un article qui pourrait être regardé comme le « manifeste » du mouvement que voudrait susciter le chanoine Mariétan autour de *L'Éveil*.

Il faut relever que l'abbé Weinsteffler n'est pas un inconnu des mouvements catholiques sociaux. Professeur au collège de Montriond à Lausanne, il entre en novembre 1891 à la section lausannoise de la Fédération romande. Un an après, il se trouve déjà à la tête de cette section, qu'il présidera à nouveau de 1894 à 1899. En 1895, il devient vice-président de la Fédération romande tout en s'occupant de conférences et de cours de sciences économiques. Conférencier infatigable, il parcourt la Suisse romande pour soutenir les cercles par des conférences. Il publie plus de cent quarante articles dans l'organe de la Fédération romande ⁽³⁸⁾.

L'abbé Weinsteffler définit l'*Éveil* comme « revue catholique (...) moderne sans être moderniste (...) de son temps sans renier le passé³⁹ ».

Il poursuit son article en développant la figure rhétorique assez facile de la lutte et du combat qui est bien dans l'air du temps, que l'on soit catholique ou non : « il s'agit d'une bataille, non contre des hommes, que nous aimons, non pas contre des personnes qui, même d'un autre avis que nous, demeurent nos

frères ; mais contre des idées qui nous séparent de notre vieux « credo » et contre des théories qui pourraient nous mener contre lui⁴⁰. »

Un peu plus loin dans le corps de son article, l'abbé Weinsteffler définit quelles sont les idées et les théories pernicieuses qu'il faut combattre : « Nous ramènerons à leur point de départ les questions sociales qui ont dégénéré en socialisme, les questions doctrinales qu'on fait dévier, les questions historiques qui ont été si souvent dénaturées⁴¹ »

Nous avons d'un côté la question sociale et la lutte contre les théories socialistes et de l'autre les questions doctrinales et historiques qui peuvent séparer les catholiques de leur « vieux credo ». Il s'agit des deux « fronts » de *L'Éveil* qui est, selon son sous-titre, une revue sociale et religieuse. Ce double rayon d'action cadre tout à fait avec le souci d'endiguer la « crise moderniste » qui bat son plein après la publication de l'encyclique *Pascendi* et du décret *Lamentabili*.

L'abbé Weinsteffler propose, tout d'abord, de combattre l'influence du socialisme, sans le nommer cependant, en suscitant « des œuvres, des groupements, des associations, qui rendront moins stériles les efforts qu'il faut tenter pour rétablir et étendre autour d'eux le règne social de Jésus-Christ⁴² ».

Cela rejoint l'idée d'une « chronique des œuvres » dans le but de faire école là où il n'y a pas d'œuvres sociales.

Cependant, l'abbé Weinsteffler ne relève pas quels moyens il faut utiliser afin de lutter contre les erreurs doctri-

nales et historiques. On pourrait tenter de répondre, après avoir consulté la revue, que la meilleure façon de s'opposer aux critiques contre la foi est de renouveler l'apologétique afin qu'elle corresponde à l'exigence du monde moderne.

De combattante, la revue se fait conquérante sous la plume de l'abbé Weinsteffler : « Comme nous n'avons pas la prétention d'être des Chefs et des Réformateurs – tout au plus des soldats de l'Église et de son Pontife – nous avons décidé de « croiser » dans les eaux catholiques et d'amener à nous, à notre cause, toutes les intelligences droites, toutes les âmes de bonne volonté⁴³ »

Cette remarque plutôt bienveillante de l'abbé, nous laisse entrevoir un côté moins combattant de la revue et un côté plus bienveillant vis-à-vis du monde. Il semble qu'il reprenne ici les idées développées par le R.P. Hecker, fondateur des Paulistes aux États-Unis d'Amérique, systématisées par John Elliott⁴⁴ ; ainsi que par le livre de Monseigneur John Ireland, archevêque de Saint-Paul, dans son livre *L'Église et le Siècle*⁴⁵. On pourrait y voir aussi l'influence directe du chanoine Mariétan qui est lecteur de ces ouvrages⁴⁶ et dont l'abbatiat sera marqué par une ouverture à « toutes les intelligentes droites, toutes les âmes de bonnes volontés ».

Ce désir d'éviter les polémiques inutiles et de réunir les personnes sincères apparaît de nouveau sous la plume de l'abbé Weinsteffler dans le liminaire du second numéro : « *L'Éveil* ne pratiquera jamais la polémique des journaux de partis : il se bornera à compter les coups qu'il pourrait recevoir et à tra-

vailer, dans sa sphère, au rapprochement des âmes sincères dans la poursuite du même idéal⁴⁷. »

Les collaborateurs

On peut distinguer deux types de collaborateurs. Tout d'abord le cercle restreint des amis du chanoine Mariétan qui partagent ses vues sociales, ensuite des collaborateurs écrivant dans l'*Action populaire* de Reims et qui participent ponctuellement à *L'Éveil*. Nous sommes aussi en présence d'auteurs écrivant sous pseudonymes que nous n'avons pu identifier.

Autour du chanoine Mariétan, on peut surtout relever la présence du baron de Montenach qui totalise plus de trente-deux articles « fleuves » ainsi que l'abbé Laurent Weinsteffler avec une douzaine d'articles. On pourrait voir dans ce trio un éventuel « comité de rédaction ». En effet, l'abbé Weinsteffler a collaboré dès 1900 aux *Échos de Saint-Maurice* dont il a été un auteur prolifique avec septante-sept articles en sept ans. Le « manifeste » que nous avons présenté plus haut, laisse à penser qu'il fut une des chevilles ouvrières de la transformation des *Échos* en *L'Éveil*. Quant au baron de Montenach, dont on connaît l'influence sur le catholicisme social en Suisse romande, il commence à écrire dès la fondation de *L'Éveil* et n'écrit plus dans la nouvelle série des *Échos* qui réapparaissent dès 1916. Il faudrait effectuer une recherche plus attentive dans les archives de Montenach à Fribourg.

Plusieurs collaborateurs de l'*Action populaire* de Reims fournirent des articles à la jeune revue sociale : l'abbé

Bocquet, quatorze articles de 1908 à 1911 concernant essentiellement l'apologétique ; l'abbé Charles Callipe, six articles sur Ozanam de 1911-1912 ; l'abbé Quillet, onze articles sur divers sujets de 1908 à 1911 et l'abbé Eugène Beaupin, cinq articles de 1908 à 1911 abordant diverses thématiques.

pas, de contributions venant de Suisse romande.

Les articles

Nous avons essayé d'établir une statistique des articles groupés en quatre sections : social, spirituel, comptes rendus de congrès, divers.

	social	spirituel	congrès	divers
1908	25 (43,1 %)	12 (20,7%)	5 (8,6%)	16 (27,6%)
1909	40 (57,2 %)	13 (18,6%)	4 (5,3%)	13 (18,5%)
1910	45 (63,4%)	13 (18,3%)	4 (5,6%)	9 (12,7%)
1911	40 (55,6%)	6 (8,3%)	3 (4,2%)	23 (31,9%)
1912	31 (54,4%)	3 (5,3%)	4 (7,2%)	20 (35,1%)

Nous pouvons aussi relever la présence d'articles écrits sous pseudonymes : Romain Saint Amé, sept articles sur l'apologétique entre 1908 et 1909 et François des Monts, dix articles sur des sujets culturels et littéraires entre 1911 et 1912.

Il est assez frappant de relever que peu de chanoines écrivent dans cette revue, si ce n'est le chanoine Mariétan lui-même, le chanoine Paul Gaist et le futur chanoine Burquier, pour l'heure encore Missionnaire de Saint-François de Sales. Serait-ce un signe de désintérêt vis-à-vis des œuvres sociales en général qui marque assez bien le milieu fortement conservateur de l'Abbaye ? Il ne serait pas incongru de joindre ce manque d'intérêt aux critiques et aux objections dont a eu à souffrir le chanoine Cergneux lors de la fondation de l'œuvre Saint-Augustin dès 1904.

On s'aperçoit aussi que le journal ne repose pas sur un comité de rédaction en tant que tel et qu'il y a peu, voire

On peut constater un certain équilibre entre les sections en ce qui concerne les trois premières années. Le déséquilibre apparaît dès 1911, avec une baisse assez considérable d'articles « spirituels » et une augmentation considérable des articles « bouche-trous » afin de rendre les numéros assez consistants.

La fin

Dès la fin 1909, la revue connaît un sérieux passage à vide que relève assez clairement le chanoine Mariétan : « Dans un coin de terre de religions différentes, ce n'est pas chose facile que de faire vivre une Revue. Tous ceux qui ont tenté cet effort, savent combien est critique dans notre Suisse romande la situation de la Presse. Si nos journaux ont de la peine à continuer leur marche, une Revue éprouve plus de difficultés encore⁴⁸. »

Il semble que l'on reproche à *L'Éveil* son orientation trop sérieuse, trop élitiste dirions-nous. Le rédacteur essaie

de répondre à cette remarque en relevant : « Nous croyons faire une œuvre utile en fournissant des matériaux à tous ceux qui doivent s'intéresser aux questions de l'heure présente. Et il se trouve que bon nombre de ceux-là (qui critiquent *L'Éveil*) ne comprennent pas notre effort⁴⁹. »

Le chanoine Mariétan reprend sa réflexion dans le liminaire de décembre 1910⁵⁰, où il reconnaît avoir voulu arrêter la publication de la revue : « Car celle (l'année) qui vient de finir fut loin de nous offrir que des encouragements et de n'enregistrer que des succès. A certaines heures même, il nous a semblé que vraiment nous devons renoncer à l'espoir de continuer à tracer notre modeste sillon⁵¹. »

Il relève que le service de *L'Éveil* devient de plus en plus difficile et que les moyens d'existence de la revue sont de moins en moins assurés, il s'agit d'un euphémisme qui indique que *L'Éveil* est aux abois.

Ce faisant, il pointe le doigt sur un problème que nous avons déjà évoqué plus haut. Tout d'abord, la revue n'a pas d'assise solide dans les *Cercles* et au sein de l'A. P. C. S., et cela même s'il est membre du comité romand. Ensuite, il évoque en passant le manque de soutien des personnes qui l'entourent et qui partagent les mêmes convictions sociales.

Afin de remédier à ces inconvénients, le rédacteur corrige quelque peu l'orientation de la revue : « Il faudrait par des articles très simples, initier ceux qui sont destinés à entrer dans la vie pratique sans avoir eu le temps d'aborder l'étude de la question sociale. Il serait heureux de fournir des matériaux

pour les conférences qu'ils seront appelés à donner⁵². »

Ce liminaire reprend implicitement l'idée de faire de *L'Éveil* un auxiliaire de l'A. P. C. S. En effet, l'A. P. C. S. se propose de créer son propre organe et certainement le chanoine Mariétan y voit une planche de salut pour sa revue. Il a fait une proposition allant dans ce sens au publiciste Maxime Reymond, secrétaire de la section romande de l'A. P. C. S., dans une lettre datée du 22 décembre 1910 : « A propos du Bulletin de l'A. P. j'ai pensé qu'il serait peut-être possible de le faire entrer dans *L'Éveil* : c'est-à-dire que la matière du Bulletin entrerait pour 16 pages dans *L'Éveil*, quatre fois par an. Cela me fournirait de la matière pour 4 numéros. Puis l'on ferait un tirage à part qui constituerait le Bulletin avec son titre propre. A ces conditions, la composition étant faite pour l'Éveil, l'Imprimerie Saint-Augustin pourrait certainement prendre ce travail à des prix plus favorables. (...) Que pensez-vous de cette proposition qui me rendrait service pour permettre de continuer *L'Éveil*? Je ne sais si, dans les deux dernières réunions auxquelles je n'ai pu assister, il a été question de l'Éveil. Aussi je n'ose pas trop insister. Je vous soumetts simplement l'idée en vous priant de la présenter au comité dans votre rapport⁵³. »

Cette lettre nous indique très clairement que *L'Éveil* se porte assez mal et que son utilisation par l'A. P. C. S. le sauverait certainement. En consultant les rapports des réunions de l'association, on constate que l'on ne parle pas de *L'Éveil* lors des réunions antérieures

à la lettre et que Maxime Reymond n'a pas transmis la proposition du chanoine Mariétan au comité romand⁵⁴. Du reste, en janvier 1911, une circulaire est envoyée aux 7'000 membres de l'A. P. C. S. annonçant la future parution du bulletin⁵⁵. Que s'est-il passé ? Pourquoi un tel refus que l'on ne trouve consigné nulle part ? La question reste ouverte.

Dans le premier numéro de 1911, *L'Éveil* publie une lettre de Charles Saint-Maurice, pseudonyme de Charles Haegler, rédacteur du *Nouvelliste*. Il répond au bilan assez sombre du chanoine Mariétan publié lors du numéro précédent. Charles Saint-Maurice reprend les deux orientations principales de *L'Éveil*, à savoir l'aspect social et l'aspect spirituel. Il propose de faire de la revue une arme de « l'arsenal catholique » en créant une rubrique de controverse et de réfutation religieuses afin de s'opposer à l'influence de la presse protestante telle que le *Journal de Genève*, la *Gazette de Lausanne*, le *Signal* et les *Semaines religieuses protestantes*.

En ce qui concerne l'aspect social, il propose de sérier les questions sociales et de rester au « bas de l'échelle » en initiant les jeunes, par des articles, aux mouvements religieux et sociaux. Il invite le chanoine Mariétan à se recentrer sur le Valais en faisant de *L'Éveil* l'organe des associations économiques, intellectuelles et des cercles du canton. En bref, il propose que la revue soit un complément indépendant de son journal, le *Nouvelliste*⁵⁶.

Les propositions de Charles Haegler restent cependant lettres mortes et *L'Éveil* poursuit son inéluctable chute.

En décembre 1911, le chanoine Mariétan dresse le bilan de l'année écoulée. Il l'a trouvée meilleure que prévu. Il invite tout de même ses lecteurs à la fidélité et en appelle aux jeunes qui trouvent, hélas, la revue trop austère⁵⁷. A travers ces lignes, on peut sentir que l'esprit n'est plus là et *L'Éveil* est déjà bien mort.

A la fin de l'année 1912, le rédacteur renonce à faire le bilan de l'année et même si l'article du Baron de Montenach laisse présager une suite, *L'Éveil* ne paraîtra plus.

CONCLUSION

Malgré le manque de sources, nous nous hasardons à émettre quelques hypothèses concernant l'échec de la revue *L'Éveil*.

Dans une brève communication, Michel Blardone⁵⁸ propose une grille de lecture assez pertinente concernant les « cycles » de l'action catholique sociale dont nous nous proposons de reprendre ici les principales lignes de force.

On peut distinguer trois phases :

1. La réalisation se définit comme « l'action militante, les initiatives répondent à des problèmes concrets, nouveaux, pas ou peu pris en compte dans la société⁵⁹ ». On pourrait considérer l'action sociale novatrice du chanoine Gard comme correspondant à cette phase. Après une période d'enrichissement de cette action, on peut constater une phase d'affadissement qui correspond selon G. Blardone à la normalisation des œuvres⁶⁰.

2. **La réflexion** est « stimulée par ces réalisations⁶¹ ». Il s'agit de la phase « doctrinale » qui aboutit à la publication de documents. Bien sûr on pense ici à la célèbre encyclique *Rerum novarum*, mais au niveau local on pourrait insérer dans cette seconde phase l'action intellectuelle du chanoine Bourban, notamment sa conférence sur *L'Église et la question sociale*.

3. **La récupération** que nous préférons appeler ici **l'organisation méthodique** des œuvres selon l'esprit des documents publiés. Il s'agit dans le contexte de Saint-Maurice des œuvres des chanoines Cergneux et Mariétan. La transformation des *Échos* s'inscrit dans cette troisième phase.

L'échec de *L'Éveil* s'explique certainement par ce que G. Blardone appelle « la dialectique de l'innovation et de la normalisation ». En effet, *L'Éveil* semble répondre plutôt à des attentes relevant de la seconde phase, celle de la réflexion, même s'il s'inscrit dans une phase plus active. La revue est, sur plus d'un point, décalée et inadaptée par rapport aux milieux auxquels elle désire s'adresser et l'on peut remarquer cela dès 1910. Elle ne tient pas ou peu compte de la réalité locale, les articles sont trop « élitistes », les problèmes soulevés ne touchent pas les masses populaires et l'on a l'impression qu'on reste souvent à un niveau théorique mêlé de pieux sentiments. Cette assise sociale forte manquant, *L'Éveil* ne pouvait qu'être condamné à disparaître. Il peut paraître étonnant que le chanoine Mariétan n'ait pas pu changer l'orientation de sa revue. On pourrait avancer l'hypothèse facile que le futur Abbé de Saint-Mau-

rice n'est pas un homme de terrain, qu'il reste un universitaire, professeur de collège dans un Valais encore essentiellement rural, et qu'il ne peut rejoindre les problèmes sociaux que de façon théorique. Peut-être, mais ne peut-on pas considérer que le projet de créer une revue sociale et religieuse pour la Suisse romande était peut-être trop prématurée. Aurait-il fallu se contenter d'actions sociales plus modestes à l'échelle locale ?

Quoi qu'il en soit, l'aventure de *L'Éveil* est bien autre chose qu'un échec, puisqu'elle a permis et encouragé la création de multiples œuvres paroissiales comme on peut le constater en parcourant les « chroniques des œuvres ». Ces œuvres paroissiales discrètes ont, quant à elles, réellement contribué à renouveler le visage du catholicisme en Suisse romande et en Valais. N'était-ce pas aussi un des buts de *L'Éveil* ?

Chne Yannick-Marie Escher

1. IRELAND John, *L'Église et le Siècle*, trad. Félix Klein, Paris 1894, p. 32.

2. Cf. PITTELOUD Marguerite-Chantal (Sr), « Valais », *Le Mouvement chrétien-social en Suisse romande 1891-1949*, Fribourg 1969, p. 421.

3. La Fédération romande est l'organisation faïtière des catholiques de Suisse romande dans le domaine social de 1888-1903.

4. PITTELOUD Marguerite-Chantal (Sr), « Valais », *Le Mouvement chrétien-social en Suisse romande 1891-1949*, Fribourg 1969, p. 421.

5. BUSSARD François-Marie, « Son Excellence Monseigneur Joseph Mariétan, évêque titulaire d'Agathopolis », *Les Échos de Saint-Maurice* 1943 (2), p. 37.

6. La thèse est éditée en 1901 aux Éditions Saint-Augustin.

7. Ibid. p. 38 ; HAUSER Claude, *Le Jura et l'Université de Fribourg 1889-1974 - Histoire d'un rayonnement*, Fribourg 1990, p. 178.

8. BUSSARD François-Marie, « Son Excellence Monseigneur Joseph Mariétan, évêque titulaire

- d'Agathopolis », *Les Échos de Saint-Maurice* 1943 (2), p. 42-43.
9. GAFAH Pierre-Elise (Sr), *Le chanoine Louis Cergneux et la fondation de l'Œuvre Saint-Augustin*, Saint-Maurice 1991, p. 36.
10. BUSSARD François-Marie, « Son Excellence Monseigneur Joseph Mariétan, évêque titulaire d'Agathopolis », *Les Échos de Saint-Maurice* 1943 (2), p. 47-48.
11. Ibid. p. 38.
12. SIRINELLI Jean-François, « Les intellectuels », *Pour une histoire politique*, Paris 1988, p. 226.
13. MICHELET Marcel et DAYER Isaac, *Un prêtre du vieux pays : Le prier Bourban*, Saint-Maurice 1937, p. 162-163.
14. Ibid. p. 196-197.
15. Ibid. p. 199.
16. Nous ne pouvons trop nous étendre sur la vie et les œuvres sociales du chanoine Bourban dans le cadre de ce travail. Il nous suffit de savoir qu'il est « le fils spirituel » et le continuateur des œuvres du chanoine Gard. Nous nous intéresserons surtout à sa brochure sur « l'Église et la question sociale ».
17. Selon les statuts de 1875 : « La Société Helvétique se compose d'hommes voués à la culture des Lettres, des Sciences et des Arts mis au service de la Religion. Elle veut former, autour de S. Maurice, une couronne de savants, de littérateurs et d'artistes ; établir l'émulation du bien, en encourageant les nobles manifestations de la pensée humaine traduites par les Lettres, les Sciences et les Arts. » Ibid. p. 180.
18. BOURBAN Pierre, *L'Église et la question sociale*, Fribourg 1896.
19. CHENAUX Philippe, « La réception de l'encyclique en Suisse », *Rerum novarum – Écriture, contenu et réception d'une encyclique*, Collection de l'École Française de Rome 232, Rome 1997, p. 497-502.
20. FRANCISQUE Jacques, « Autour de la question sociale – III. Les remèdes », *Les Échos de Saint-Maurice* 1905 (8), p. 281.
21. BOURBAN Pierre, *L'Église et la question sociale*, Fribourg 1896, p. 6.
22. Ibid. p. 6.
23. Idem.
24. Ibid. p. 32.
25. Ibid. p. 32.
26. AOSA 103.18.
27. BUSSARD François-Marie, « Pour l'histoire de cinq quarts de siècle », *Les Échos de Saint-Maurice*, 1931 (6-7), p. 104.
28. BRAHIER Simon, « Cercles d'études sociales », *Les Échos de Saint-Maurice* 1903 (7), p. 241.
29. Cf. idem.
30. Cf. BRAHIER Simon, « Nos sociétés », *Les Échos de Saint-Maurice* 1903 (8), p. 241.
31. Cf. GAFAH Pierre-Elise (Sr), *Le chanoine Louis Cergneux et la fondation de l'Œuvre Saint-Augustin*, Saint-Maurice 1991, p. 24.
32. MARIÉTAN Joseph, « En avant ! », *Les Échos de Saint-Maurice* 1907 (12) p. 354.
33. Cf. BURQUIER Bernard, « La Presse », *Les Échos de Saint-Maurice* 1905 (11), p. 321-326 ; 1905 (12), p. 355-361 ; 1906 (1), p. 1-8 ; 1906 (2), p. 33-39 ; 1906 (3), p. 65-72.
34. Cf. Pierre l'Ermite, « La Presse... ça presse ! », *Les Échos de Saint-Maurice* 1906 (8), p. 225-230.
35. MARIÉTAN Joseph, « Bonne année », *Les Échos de Saint-Maurice* 1906 (12), p. 354.
36. Cf. MARIÉTAN Joseph, « L'Éveil », *L'Éveil* 1908 (1) p. 2.
37. Cf. MARIÉTAN Joseph, « En avant ! », *Les Échos de Saint-Maurice* 1907 (12) p. 354-355.
38. Cf. RUFFIEUX Roland, *Le mouvement chrétien-social en Suisse romande 1891-1949*, Fribourg 1969, p. 325.
39. WEINSTEFFER Laurent, « Précisons ! », *L'Éveil* 1908 (1), p. 4.
40. Ibid. p. 5.
41. Idem.
42. Ibid. p. 6.
43. Ibid. p. 5.
44. ELLIOTT Walter, *Le Père Hecker*, Paris 1897.
45. IRELAND John, *L'Église et le Siècle*, trad. Félix Klein, Paris 1894.
46. Cf. AASM, « Fond Mariétan », carton 1 : lettre du chanoine Cergneux au chanoine Mariétan demandant de lui rendre le livre de Monseigneur Ireland (Lettre datant de 1904 lors de « l'exil » du chanoine Cergneux à Bagnes).
47. WEINSTEFFER Laurent, « Pour le drapeau », *L'Éveil* 1908 (2), p. 35.
48. Idem.
49. Cf. MARIÉTAN Joseph, « Au seuil de 1911 », *L'Éveil* 1910 (12), p. 353.
50. Idem.
51. Idem.
52. AEF/A. P. C. S. 222, lettre du 22 décembre 1910 à Maxime Reymond.
53. Cf. AEF/A. P. C. S. 295. Les rapports sont consignés dans un cahier en toile cirée noire, il couvre la période allant du 18 septembre 1909 au 5 novembre 1919. Les premières pages du cahier sont manquantes et les rapports commencent à la séance du 19 octobre 1910.
54. Cf. AEF/A. P. C. S. 223.
55. Cf. AEF/A. P. C. S. 223.
56. SAINT-MAURICE (Haegler) Charles, « Une réponse », *L'Éveil* 1911 (1), p. 7-11.
57. Cf. MARIÉTAN Joseph, « *L'Éveil* à ses amis », *L'Éveil* 1911 (12), p. 353-355.
58. Cf. BLARDONE Michel, « Les Cycles de l'Action catholique social », Cent ans de catholicisme social à Lyon et en Rhône-Alpes – Actes du colloque de Lyon, 18-19 janvier 1991, Paris 1992, p. 377-378.
59. Ibid. p. 377.
60. Ibid. p. 378.
61. Ibid. p. 377.